



TROPITECH® Step.1

SYSTÈME BOIS EXTÉRIEURS - SOUS-COUCHE

Propriétés

- Base d'accrochage.
- Neutre.
- Séchage rapide.
- S'applique avant TROPITECH® Step.2 finition.
- Renforce la tenue du TROPITECH® Step.2 finition.
- Idéal pour tous les bois en extérieur.

Destination

- Extérieur uniquement - Supports horizontaux et verticaux.
- Bois autoclavés, résineux (Red Cedar, Pin...), bois exotiques, bois thermochoffés.
- Terrasses - Pontons - Façades - Shingles et autres ouvrages extérieurs.

Caractéristiques

- Aspect Satiné mat
- Liant Résines acryliques
- Solvant Eau
- Densité à 18°C 1.02 kg/l. ± 0,02
- Extrait sec (pondéral) 19 % ± 1
- Viscosité (20°C) 200" ± 20 (coupe ISO 3)
- Conditionnements 2,5 litres et 20 litres
- Délai de stockage 1 an en emballage hermétique d'origine
- Conditions de stockage À l'abri du gel et des températures élevées
- Point d'éclair > à + 90°C

Subjectile

Bois dont l'utilisation, la nature, la qualité, l'état, les traitements et les préparations sont conformes aux normes en vigueur.

Recommandation : s'assurer que le support peut être traité avec une finition bois en dispersion aqueuse.

Mise en œuvre

Respect des conditions et prescriptions définies par le fabricant du produit.

Ne pas appliquer par une température ambiante inférieure à + 5°C et ne dépassant pas + 40°C.

Ne s'applique que sur un bois mouillé avant TROPITECH® Step.2.

Matériel d'application

Rouleau, pistolet (1800 à 2000 psi), taloche éponge ou mousse.

Dilution

Ne pas diluer.

Nettoyage du matériel

Eau chaude + détergent.

Rendement théorique

8 à 10 m²/litre (bois neufs).

Le rendement pratique varie en fonction du type, de l'état de surface, de l'absorption du support ainsi que du mode d'application.

Séchage à 20°C

2 heures environ.

□ SYSTÈME D'APPLICATION :

A lire attentivement avant application :

Pour une pénétration et une performance optimales, TROPITECH® Step.1 s'applique sur bois TRÈS MOUILLÉ. Si les conditions ambiantes entraînent le séchage du bois pendant l'application du produit, remouiller IMPÉRATIVEMENT le bois.

a) Recommandations générales

- Bien agiter TROPITECH® Step.1 avant et pendant usage.
- Les surfaces en cours de traitement peuvent être glissantes, prendre des précautions.
- Le bois doit être propre avant application. En fonction des supports, suivre les instructions ci-dessous.
- Ne pas diluer.
- Appliquer impérativement la première couche sur bois mouillé.
- S'assurer qu'il ne doit pas pleuvoir dans les 24 heures après application.

b) Préparation du bois

Bois neufs, grisailés, salis ou anciennement traités :

Utiliser le PREPDECK* pur ou dilué selon les recommandations du Service Technique (nous consulter).

c) Application

- Après rinçage du PREPDECK*, sur bois TRÈS MOUILLÉ, appliquer une couche uniforme de TROPITECH® Step.1 pour obtenir une pénétration maximum. Si les conditions ambiantes sèchent la surface pendant l'application de la première couche (notamment sur les terrasses et autres surfaces horizontales), remouiller le bois.
- Laisser la sous-couche TROPITECH® Step.1 bien sécher pendant 1 à 2 heures.
- N'appliquer qu'une seule couche de TROPITECH® Step.1.

Note : Un faible taux d'humidité, le vent, le soleil peuvent accélérer le séchage du bois en cours de traitement. Veillez à tenir à disposition une alimentation d'eau (un tuyau d'arrosage par exemple) pour maintenir le bois mouillé pendant l'application de TROPITECH® Step.1.

Les surfaces en cours de traitement peuvent être glissantes. Prendre des précautions.

d) Couche de finition

- Une fois la sous-couche sèche, appliquer le TROPITECH® Step.2 finition.
 - Ne pas remouiller le bois après TROPITECH® Step.1 sous-couche.
- Consulter le mode opératoire du TROPITECH® Step.2.

* même fabricant

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état du support du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

